

LCL Optimium Alto AV (Oct 2020)

Titre de créance présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance

Commercialisé
du 21 octobre 2020
au 18 décembre 2020 – 17h00
(sauf clôture par anticipation
ou retrait au gré de l'émetteur
et sans préavis)



Ma vie. Ma ville. Ma banque.

LES INFOS CLÉS :

Ce placement est une alternative à un investissement dynamique risqué de type "actions"

- ▶ **Eligibilité :** LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) EST ELIGIBLE AU COMPTE-TITRES ET A L'ASSURANCE VIE
- ▶ **Capital, gains/pertes ou rendements :** L'expression "Capital" utilisée dans ce document désigne La Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains ou pertes et les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage et de gestion), hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement et hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL.
- ▶ **Indice :** la performance du titre est liée aux marchés actions de la zone euro au travers de l'indice Euro Stoxx 50®, dividendes non réinvestis. C'est un indice représentatif des marchés actions de la zone euro, composé de 50 actions parmi les premières sociétés de la zone euro, sélectionnées sur la base de la capitalisation boursière (plus d'informations sur www.stoxx.com). Il est calculé hors dividendes : il ne bénéficie pas des dividendes attachés aux valeurs le composant. Il sera dans ce document nommé « l'Indice ».
- ▶ **Durée de placement recommandée :** ce placement a une durée de 8 ans (sauf en cas de remboursement anticipé automatique à 2, 4 ou 6 ans en fonction de l'évolution de l'Indice). Vous devez donc disposer d'un horizon de placement de 8 ans. Pour bénéficier de la formule, vous devez avoir souscrit entre le 21 octobre et le 18 décembre 2020 (pendant la période de commercialisation) et avoir conservé vos Titres jusqu'à l'échéance. Si vous souhaitez vendre avant l'échéance, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori : le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente.

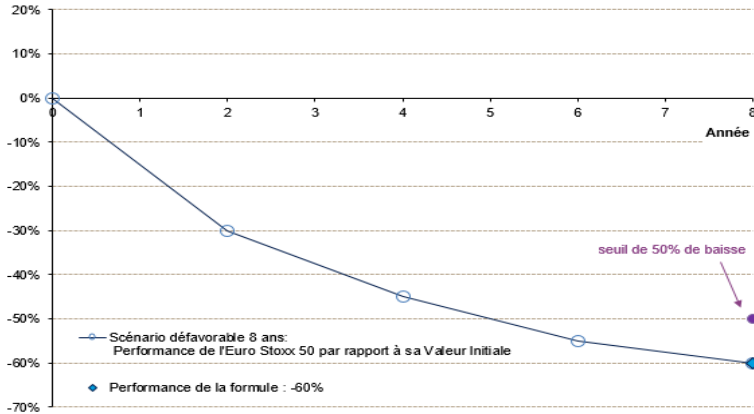
LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) (« Le Titre »), est un titre de créance émis par LCL Emissions (« L'Emetteur »), véhicule d'émission dédié de droit français. Le Crédit Lyonnais (LCL) (« Le Garant ») offre la garantie du paiement des sommes dues par l'Emetteur au titre de la formule. **Le Titre est soumis au risque de défaut ou de liquidation de l'Emetteur (LCL Emissions), et au risque de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du Garant LCL. Il est fortement recommandé de n'investir dans ce Titre que si vous avez l'intention de le conserver jusqu'à son échéance.** L'Emetteur (LCL Emissions), le Garant (LCL), l'agent de calcul (Amundi Finance), l'assureur Predica (en assurance vie) ainsi que les distributeurs des Titres (LCL) font partie du même groupe. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

ILLUSTRATION DU MECANISME DE REMBOURSEMENT

Les données chiffrées utilisées ci-dessous sont fictives et destinées uniquement à illustrer le mécanisme de remboursement du produit à échéance des 8 ans ou des 2, 4 ou 6 ans en cas de remboursement automatique anticipé. Elles ne préjugent en rien des résultats futurs. Les simulations sont hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance-vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion) et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement. En cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur et de défaut, de liquidation ou mise en résolution de LCL, le remboursement sera inférieur à la formule illustrée par ces exemples (risque de perte de l'intégralité du Capital ⁽¹⁾).

Exemple défavorable :

L'Indice à 8 ans est en baisse de plus de 50% par rapport à sa Valeur Initiale



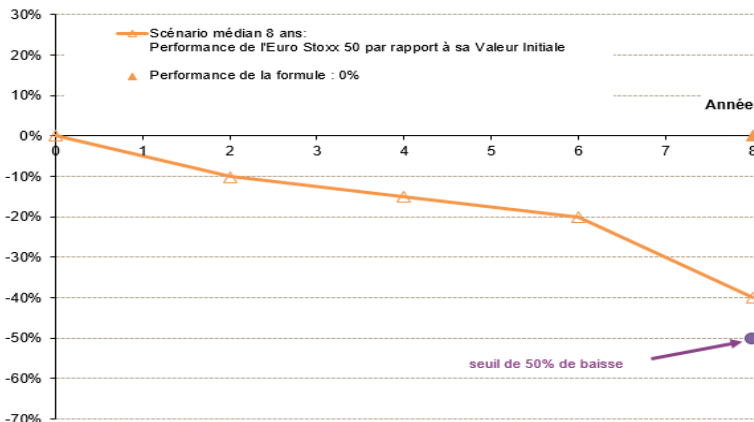
▶ **A 2, 4 et 6 ans**, l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale. Le produit se poursuit donc pour 2 années supplémentaires.

▶ **A l'échéance des 8 ans**, l'Indice est en baisse de 60 % par rapport à sa Valeur Initiale.

Vous subissez une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'Indice (dans notre exemple une perte de 60% ⁽¹⁾ soit un TRAB* de -10,83 % ⁽¹⁾).

Exemple médian :

L'Indice à 8 ans est en baisse de 40% par rapport à sa Valeur Initiale



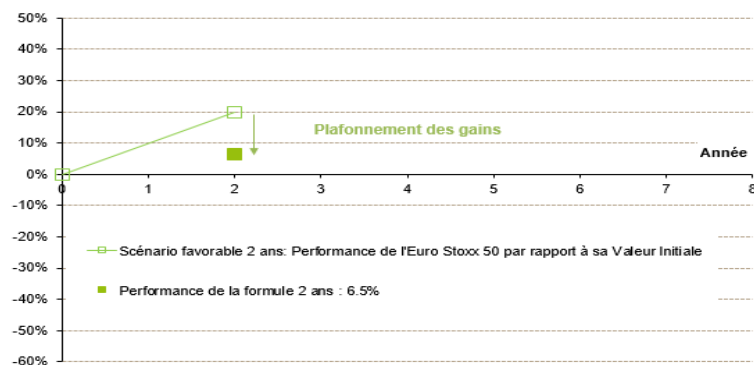
▶ **A 2, 4 ou 6 ans**, l'Indice est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale. Le produit se poursuit donc pour 2 années supplémentaires.

▶ **A l'échéance des 8 ans**, la baisse de l'Indice par rapport à sa Valeur Initiale est de 40 % soit comprise entre 0 % (exclu) et 50% (inclus).

Vous recevez l'intégralité du Capital ⁽¹⁾ investi soit un TRAB* de 0 % ⁽¹⁾.

Exemple favorable :

L'Indice à 2 ans est stable ou en hausse par rapport à sa Valeur Initiale



▶ **A 2 ans**, l'Indice a progressé de 20% par rapport à sa Valeur Initiale.

Le produit s'arrêtera automatiquement (remboursement automatique anticipé).

Vous recevez l'intégralité de votre Capital investi ⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe de 6,50% ⁽¹⁾, soit un TRAB* de 3,19% ⁽¹⁾, vous ne profitez donc pas intégralement de la hausse de l'indice (effet plafonnement des gains).

⁽¹⁾ Hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la valeur nominale du Titre. Le Capital, les gains/pertes ou les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou hors frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.

* TRAB : Taux de Rendement Annuel Brut, calculé sur une période allant du 07/01/2021 à la date d'échéance concernée.

SPÉCIFICITÉS DE LCL OPTIMIUM ALTO AV (OCT 2020) DANS LE CADRE DE L'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION

LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) peut être choisi comme unité de compte dans votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation (voir liste des contrats éligibles en agence).

Ces contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont des contrats multisupports et ne comportent pas de garantie en capital. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte, mais non sur leur valeur. Ces contrats comportent des frais sur versement, des frais sur arbitrage et des frais de gestion.

La valeur de LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) prise en compte pour la conversion en nombre d'unités de compte est la valeur nominale de LCL Optimium Alto AV (Oct 2020).

LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) proposé comme unité de compte est soumis au risque de défaut ou faillite de l'Emetteur et/ou du garant de la formule.

En cas de rachat partiel ou total du contrat, ou d'arbitrage avant l'échéance de la formule, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori. Il en est de même en cas de décès de l'assuré avant l'échéance de la formule, sauf lorsque la garantie complémentaire en cas de décès du contrat d'assurance vie s'exécute. Les conditions d'application de cette garantie sont exposées dans la notice d'information du contrat d'assurance vie.

Si vous choisissez LCL Optimium Alto AV (Oct 2020), la part de vos investissements affectée à ce support sera investie dans un support monétaire jusqu'au 07 Janvier 2021, date de démarrage de la formule. A cette date, le capital acquis sur ce support monétaire donnera lieu à un arbitrage automatique et sans frais vers le support LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) sur la base d'un prix fixe de souscription égal au nominal de LCL Optimium Alto AV (Oct 2020), soit 100 € l'unité, quelle que soit l'évolution des marchés financiers pendant la période de souscription. A partir du 11 janvier 2021, LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) sera cotée en Bourse de Paris, sa valorisation reflètera l'évolution des marchés financiers depuis le mois d'octobre, début de la période de souscription (soit plus de deux mois de mouvements de marché) : le prix coté pourra alors être significativement différent (au-dessus comme en dessous) du prix fixe de souscription sur lequel votre arbitrage a été réalisé.

Si l'Emetteur décide d'écourter la période de souscription initialement prévue, votre demande d'investissement pourra ne pas être prise en compte.

En cas d'annulation par l'Emetteur de l'émission LCL Optimium Alto AV (Oct 2020), ou d'annulation par l'assureur de la possibilité de souscrire LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) comme unité de compte d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, le capital investi sur le support monétaire donnera lieu à un arbitrage automatique et sans frais vers le support EURO de votre contrat.

Conflits d'intérêts potentiels sur la valeur de rachat ou de réalisation : en cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance, l'émetteur ou une entité liée financièrement à l'émetteur peut décider d'acquérir le titre de créance ; ces conflits d'intérêts potentiels peuvent avoir une influence sur la valeur de rachat ou de réalisation.

La valeur de LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) retenue pour la valorisation du contrat d'assurance et les opérations de désinvestissement sur l'unité de compte obligatoire est la valeur de réalisation sur le marché secondaire. Pour information, une valorisation complémentaire est effectuée tous les 15 jours par un organisme indépendant. Elle est tenue à votre disposition.

Les prélèvements sur encours (les frais de gestion et pour les contrats d'assurance vie la cotisation pour garantie complémentaire en cas de décès lorsqu'elle existe) viennent diminuer le nombre de parts de LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) conformément aux dispositions propres à chacun des contrats.

Ces prélèvements ont un impact sur la valorisation de la part du contrat adossée à LCL Optimium Alto AV (Oct 2020).

À titre d'exemple, pour un contrat dont les frais de gestion annuels sont de 1%, les taux de rendement annuels à l'échéance sont, selon les scénarios présentés ci-avant, comme suit :

Scénario	Taux de rendement annuel brut	Taux de rendement annuel net
Le 21/12/2022, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	3,19%	2,17%
Le 17/12/2024, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	3,10%	2,07%
Le 18/12/2026, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	3,01%	1,98%
Le 15/12/2028, si "l'Indice" a subi une baisse de plus de 50% par rapport à son niveau initial (exemple : baisse de 60%)	-10,83%	-11,71%
Le 15/12/2028, si "l'Indice" a subi une baisse comprise entre 0% et 50% par rapport à son niveau initial	0,00%	-1,00%
Le 15/12/2028, si "l'Indice" a progressé ou est resté stable par rapport à son niveau initial	2,93%	1,90%

Ces exemples de rendement ne tiennent pas compte des contributions sociales ou fiscales ou de l'éventuelle cotisation pour garantie complémentaire en cas de décès. Les frais propres à chacun des contrats sont précisés au sein de leur notice d'information et/ou des conditions générales.

LCL Optimium Alto AV (Oct 2020) en tant qu'unité de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, bénéficiera de la fiscalité spécifique de ce dernier. L'information complète sur la fiscalité du contrat d'assurance vie est mentionnée dans la fiche fiscalité disponible auprès de votre intermédiaire en assurance.

LCL OPTIMIUM ALTO AV (OCT 2020)

Avant tout investissement dans LCL Optimum Alto AV (Oct 2020) et afin de pleinement comprendre les risques et avantages du produit, il est recommandé de lire :

- le prospectus de base en date du 7 juillet 2020 approuvé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° 20-322 et le premier supplément en date du 29 septembre 2020 approuvé par l'AMF sous le n° 20-485 (ensemble le « Prospectus de Base ») disponibles sur https://www.lcl-emissions.fr/lclfinance_fr/dl/doc/prospectus/FR0013531464/FRA/FRA et les Conditions Définitives en date du 1^{er} octobre 2020 disponibles sur https://www.lcl-emissions.fr/lclfinance_fr/dl/doc/final-terms/FR0013531464/FRA/FRA. L'approbation du Prospectus de Base de la part de l'AMF ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'investissement dans ce Titre. Le Prospectus de Base et les Conditions Définitives sont disponibles également sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).
- le document d'informations clés en date du 1^{er} octobre 2020, disponible sans frais sur https://www.lcl-emissions.fr/lclfinance_fr/dl/doc/kiid/FR0013531464/FRA/FRA

Pendant la période de souscription, si un fait nouveau affectant l'Émetteur et/ou le Garant faisait l'objet d'un Supplément au Prospectus de Base, les investisseurs auraient le droit d'annuler leur souscription dans le délai indiqué dans ledit Supplément. En cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant échéance, l'Émetteur ou une entité liée financièrement à l'Émetteur peut décider d'acquiescer le Titre de créance : ces conflits d'intérêt potentiels peuvent avoir une influence sur la valeur de rachat ou de réalisation. LCL Optimum Alto AV (Oct 2020) peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il vous appartient de vous assurer d'une part que vous êtes autorisé à investir dans ce Titre et, d'autre part, que l'investissement considéré correspond à votre situation financière et à votre objectif d'investissement. Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 et reprise dans le Prospectus de base. Du fait de leur nécessaire simplification, les informations de ce document sont partielles et ne peuvent, de ce fait, avoir de valeur contractuelle.

VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

Quels sont les bénéfices de LCL Optimum Alto AV (Oct 2020) ?

- ▶ LCL Optimum Alto AV (Oct 2020) peut arriver à échéance avant les 8 ans. À 2, 4 ou 6 ans, si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, vous percevez le Capital,⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 3,25%⁽¹⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées (soit un TRAB* de 3,19%⁽¹⁾ à 2 ans, de 3,10%⁽¹⁾ à 4 ans et de 3,01%⁽¹⁾ à 6 ans) et le produit s'arrête automatiquement.
- ▶ Sinon, à l'échéance des 8 ans, si le produit n'a pas été remboursé par anticipation :
 - ▶ Si l'Indice est en hausse ou stable par rapport à sa Valeur Initiale, vous bénéficierez du Capital,⁽¹⁾ augmenté d'un gain fixe prédéterminé de 3,25%⁽¹⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées soit 26%⁽¹⁾ (soit un TRAB* de 2,93%⁽¹⁾)
 - ▶ Si l'Indice est en baisse jusqu'à 50% inclus, votre Capital⁽¹⁾ est remboursé (soit un TRAB* de 0%⁽¹⁾)

Quels sont les inconvénients liés à LCL Optimum Alto AV (Oct 2020) ?

- ▶ Risque de perte en capital non mesurable a priori :
 - ▶ En cours de vie du placement : en cas de revente de vos titres avant l'échéance, le prix de revente dépendra des conditions de marché au moment de cette revente.
 - ▶ A l'échéance : le Capital n'est pas garanti. Si le produit n'a pas été remboursé par anticipation et si l'Indice est en baisse de plus de 50% à 8 ans, vous subissez une perte en capital équivalente à l'intégralité de la baisse de l'Indice⁽¹⁾.
 - ▶ En cas de défaut ou de liquidation de l'émetteur ou en cas de défaut, de liquidation ou de mise en résolution du garant, il existerait un risque de perte en capital même à l'échéance.
- ▶ Vous ne connaissez pas a priori l'échéance du produit qui peut avoir lieu à 2, 4, ou 6 ans selon l'évolution de l'Indice. Vous devez conserver vos Titres jusqu'à l'échéance du produit ou jusqu'à la date de remboursement automatique anticipé pour bénéficier de la formule.
- ▶ Vous pouvez ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Indice, du fait du mécanisme de plafonnement des gains.
- ▶ Vous ne bénéficiez pas des dividendes détachés par les actions qui composent l'Indice. La performance d'un indice dividendes non réinvestis est inférieure à la performance d'un indice dividendes réinvestis.

⁽¹⁾ Hors défaut ou liquidation de l'Émetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains (pertes) et les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.

*Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 07/01/2021 à la date d'échéance concernée.

AVERTISSEMENT

L'Emetteur (LCL Emissions), le Garant (LCL), l'agent de calcul (Amundi Finance), l'assureur Predica (en assurance vie) ainsi que les distributeurs des Titres (LCL) font partie du même groupe. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.

Facteurs de risques :

Il est recommandé aux investisseurs de se reporter à la rubrique "Facteurs de risque" du Prospectus de Base et aux Conditions Définitives du Titre (tels que définis ci-dessus), les principaux risques étant notamment :

- ▶ **Risque de liquidité** : certaines conditions exceptionnelles de marché peuvent avoir un effet défavorable sur la liquidité du Titre, voire rendre le produit totalement illiquide (absence d'acheteurs).
- ▶ **Risque de crédit** : l'investissement est exposé au risque de solvabilité de LCL et à sa capacité de remboursement. En cas de défaut ou de liquidation de l'Emetteur et en cas de défaut ou de liquidation ou de mise en résolution de LCL (Groupe Crédit Agricole), l'investisseur s'expose au risque de non remboursement de la formule.
- ▶ **Risque de mise en résolution** : si dans le cadre des dispositions en matière de redressement et de résolution des établissements de crédit et des entreprises d'investissement, l'autorité de résolution venait à établir la défaillance avérée ou prévisible de LCL (Groupe Crédit Agricole), l'autorité pourrait décider de prendre des mesures affectant la valeur des Titres (dépréciation, totale ou partielle des Titres ou conversion des Titres en capital ou modification des éléments financiers des Titres) ; dans ce cadre, l'investisseur supporte le risque de perdre tout ou partie du Capital ⁽¹⁾. En tant que membres du Groupe Crédit Agricole, l'Emetteur et le Garant LCL pourraient être sujets à une procédure de résolution en cas de défaillance d'une entité du Groupe Crédit Agricole sans pour autant que l'Emetteur ou le Garant ne soit défaillant.
- ▶ **Risque de marché** : en cas de vente avant l'échéance, la formule ne s'applique pas. Toute vente en cours de vie du support se fera au prix de marché en vigueur du Titre (déterminé notamment par l'évolution de l'Indice, de sa volatilité, des taux d'intérêt, le niveau de financement de LCL et la durée résiduelle) et pourra donc entraîner une perte non mesurable a priori par rapport au Capital ⁽¹⁾.
- ▶ **Risque de perte en capital pour les Titres dont le montant de remboursement est déterminé en fonction d'une formule de calcul et indexé sur l'Indice** : si le Titre n'a pas été remboursé par anticipation, alors, à l'échéance de 8 ans, toute baisse de l'Indice de plus de 50 % (par rapport à sa Valeur Initiale) entraînera une perte par rapport au Capital ⁽¹⁾.
- ▶ **Risques relatifs aux titres indexés sur Indices** : en cas d'événements exceptionnels affectant l'Indice Euro Stoxx 50® et afin de prendre en compte les conséquences sur le produit de certains événements exceptionnels pouvant affecter l'Indice de la formule, les Conditions Définitives et le Prospectus de Base prévoient des modalités d'ajustement de la formule ou de substitution de l'Indice et dans certains cas le remboursement automatique du produit. Ces éléments peuvent entraîner une perte sur le Titre.

⁽¹⁾ Hors défaut ou liquidation de l'Emetteur ou défaut, liquidation ou mise en résolution de LCL. Le terme "Capital" désigne la Valeur Nominale du Titre. Le Capital, les gains (pertes) et les rendements sont annoncés hors frais d'investissement en compte-titres ou frais du contrat d'assurance vie (frais sur versement, arbitrage, de gestion), et hors cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès et hors fiscalité et contributions sociales liées au cadre d'investissement.
*Les taux de rendement annuels bruts (TRAB) sont calculés sur la période allant du démarrage de la formule le 07/01/2021 à la date d'échéance concernée.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

- ▶ **Forme Juridique** : Obligation de droit français présentant un risque de perte en capital en cours de vie et à l'échéance
- ▶ **Code ISIN** : FR0013531464
- ▶ **Emetteur** : LCL Emissions – Véhicule d'émission de droit français.
- ▶ **Garant du remboursement de la formule** : Crédit Lyonnais S.A. (« LCL »).
- ▶ **Indice** : Euro Stoxx 50® (dividendes non réinvestis).
- ▶ **Période de souscription** : Du 21 octobre au 18 décembre 2020 sauf clôture anticipée de la période de souscription ou retrait de l'offre au gré de l'Emetteur, sans préavis. L'Emetteur se réserve le droit de retirer, à tout moment, l'offre des Titres avant le 18 décembre 2020. Dans ce cas, l'ordre de souscription sera automatiquement annulé et le montant de souscription sera restitué à l'investisseur. Si l'Emetteur exerce ce droit, un communiqué sera publié sur le site internet www.lcl-emissions.fr
- ▶ **Eligibilité** :
 - ▶ **Compte-Titres Ordinaire**
 - ▶ **Contrats d'assurance-vie** : LCL Vie, LCL Vie Série 1,2,3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Déc 97 / Avril 98 / Nov 98 / Mars 99 / Oct 99 / Avril 00 / Août 00 / Déc 00 / Avril 01 / Juillet 01, Lionvie Opportunités Permanent, Lionvie Croissance Double, Acuity, Acuity 2, LCL Acuity Evolution, Lionvie Multicapital, Federlux Privilège, Federlux Privilège 2, Federlux Privilège 2+, Federlux Capital, Federlux Capital 2, Federlux Capital 2+, Federlux Life (uniquement contrats FRNR), Calie Life Excellence 2 (uniquement contrats FRNR), LCL Multisélection Vie et Capital, LCL Worldwide Life Insurance (uniquement contrats FRNR).
 - ▶ **Devise** : Euro
 - ▶ **Valeur Nominale du Titre** : 100 €
 - ▶ **Minimum de souscription** : 100 €
 - ▶ **Durée d'investissement recommandée** : 8 ans (en l'absence de remboursement anticipé à 2, 4 ou 6 ans).
 - ▶ **Date d'échéance** : 05/01/2029 (en l'absence de remboursement anticipé à 2 ans le 09/01/2023, à 4 ans le 07/01/2025 et à 6 ans le 07/01/2027).
 - ▶ **Prix d'émission** : 100 € à la date d'émission le 05/10/2020, le prix de souscription sera de 100 € jusqu'à la date de lancement de la formule le 07/01/2021.
 - ▶ **Niveau de garanti du capital** : Titre non garanti en capital.

- ▶ **Cotation** : Bourse de Paris (Euronext Paris - www.euronext.com).
- ▶ **Marché secondaire** : Liquidité quotidienne dans les conditions normales de marché jusqu'au 5ème jour ouvré précédant la date d'échéance du Titre.
- ▶ **Agent de calcul** : Amundi Finance, société du groupe Amundi. Cette situation est susceptible d'engendrer des conflits d'intérêts.
- ▶ **Valeur Initiale de l'Indice** : Moyenne arithmétique des cours de clôture du 11, 12 et 13 janvier 2021.
- ▶ **Valeurs de référence de l'Indice** :

Années	Cours de clôture de l'Indice le	Date de remboursement anticipé automatique ou date d'échéance
2 ans	21/12/2022	09/01/2023
4 ans	17/12/2024	07/01/2025
6 ans	18/12/2026	07/01/2027
8 ans	15/12/2028	05/01/2029

- ▶ **Frais d'investissement** :
 - ▶ **en compte-titres** : 2,50% maximum pour les souscriptions centralisées jusqu'au 18/12/2020 17h ;
 - ▶ **en assurance-vie** : néant
- ▶ **Frais de sortie** : Néant
- ▶ **Frais de tenue de compte** : en compte-titres, 22,70 € par an et par compte, susceptibles d'évolution
- ▶ **Frais de contrats d'assurance-vie** : application des frais prévus au contrat d'assurance
- ▶ **Commissions incluses dans l'investissement** : Pour plus d'information sur les coûts, veuillez-vous référer à la rubrique « Que va me coûter cet investissement ? » du Document d'informations clés de LCL Optimum Alto AV (Oct 2020) disponible sur le site https://www.lcl-emissions.fr/lclfinance_fr/dl/doc/kiid/FR0013531464/FRA/FRA
- ▶ Les coûts incluent notamment des commissions versées à des tiers (LCL, Predica, La Mondiale, Calie et le groupe Amundi). Elles représentent un montant maximum équivalent à 1,50 % par an des Titres effectivement placés.
- ▶ **TRAB (ou taux de rendement annuel brut)** : calculé sur une période allant du 07/01/2021 à la date d'échéance concernée.



Conformément à l'article 314-17 du règlement général de l'AMF, le distributeur fournit des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit avant la fourniture du service d'investissement, et a minima une fois par an sur la durée de vie du produit.

AVERTISSEMENT : Communication à caractère promotionnel communiquée à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) conformément à l'article 212-28 de son règlement général. Ce document ne constitue en aucun cas une offre d'achat ou de vente. Les informations qu'il contient ont pour objectif d'informer le souscripteur en résumant certaines caractéristiques figurant dans les Conditions Définitives des Titres et le Prospectus de Base tenus à disposition auprès de votre conseiller LCL, sur le site www.lcl-emissions.fr et sur demande auprès de LCL, Gestion financière, 10 avenue de Paris, 94800 Villejuif.

Les contrats LCL Vie, LCL Vie S1,2,3, Lionvie Vert Equateur, Lionvie Vert Equateur Série 2, Lionvie Multicapital, Actilion Vie 1 et 2, Lionvie Opportunité Déc 97 / Avril 98 / Nov 98 / Mars 99 / Oct 99 / Avril 00 / Août 00 / Déc 00 / Avril 01 / Juillet 01, Lionvie Opportunités Permanent, Lionvie Croissance Double, Acuity, Acuity 2, LCL Acuity Evolution, Lionvie Multicapital sont des contrats d'assurance vie multisupports qui ne comportent pas de garantie en Capital assurés par Predica, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole S.A - Predica, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, dont le siège social est au 16/18 boulevard de Vaugirard 75015 PARIS, SIREN 334 028 123, RCS Paris, entreprise régie par le code des assurances.

Les contrats d'assurance vie LCL Multisélection Vie et Capital sont assurés par AG2R La Mondiale Partenaire, Entreprise régie par le Code des assurances Membre d'AG2R LA MONDIALE S.A. au capital de 73 413 150€ RCE Paris B 313 689 713 104-110, Bd Haussmann 75379 PARIS Cedex 08. Les documentations juridiques sont disponibles auprès des Conseillers LCL Banque Privée. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital.

Les contrats Federlux Privilège, Federlux Privilège 2, Federlux Privilège 2+, Federlux Capital, Federlux Capital 2, Federlux Capital 2+, Federlux Life (uniquement contrats FRNR), Calie Life Excellence 2 (uniquement contrats FRNR) et LCL Worldwide Life Insurance (uniquement contrats FRNR), sont assurés par Cali Europe, société anonyme d'assurance vie R.C.S. Luxembourg B 75007 - Siège social : 31-33 avenue Pasteur L-2310 Luxembourg, tél. : (+352) 26 26 70 30 - fax: (+352) 26 26 70 69. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital.

L'Indice Euro Stoxx 50® ("l'Indice"), dividendes non réinvestis est disponible sur www.stoxx.com. L'Euro Stoxx 50® est la propriété intellectuelle de STOXX Limited, Zurich, Suisse, ("STOXX"), Deutsche Börse Group ou ses concédants, et est utilisé sous licence. STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne soutiennent, ne garantissent, ne vendent ni ne promeuvent en aucune façon les instruments financiers basés sur l'Indice et STOXX, le Groupe Deutsche Börse ou leurs concédants, partenaires de recherche ou fournisseurs de données ne fournissent aucune garantie et déclinent toute responsabilité (en cas de négligence ou autre) quant à toute erreur, omission ou interruption générale ou spécifique affectant l'Indice concerné ou ses données.

Emetteur : LCL Emissions - société anonyme de droit français à conseil d'administration, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 529 234 940 - siège social : 90, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

Agent de calcul : Amundi Finance, Société Anonyme au capital de 40 320 157 euros, établissement de crédit régi par le Code Monétaire et Financier, Siège social : 90 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Garant du remboursement de la formule : Crédit Lyonnais - S.A. au capital de 2 037 713 591 euros - Inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001 878 - Siège social : 18 rue de la République 69002 LYON. SIREN 954 509 741 RCS Lyon. Pour tout courrier : 20, avenue de Paris, 94811 Villejuif Cedex. Mise à jour : octobre 2020